

COMPTE RENDU SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix et le mercredi 22 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 Juillet 2010

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, ALIBERT Maurice, CONSTANT Thierry, BRAN Wilfrid, DEGAT Georges, BOY Jean Claude, SERRES Michel, Mesdames CATEL Monique, OLIBA Roseline, PERROT Yannick.

Absents :

Absents excusés : M. LEPOINT Alain donne procuration à M. CONSTANT Thierry

Secrétaire de séance : Madame OLIBA Roseline

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.

La réunion peut alors valablement commencer.

Approbation du compte rendu de la séance du 21 juin : sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

1/ Suppression du poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe :

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal qu'il est nécessaire de supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à partir du 1^{er} Septembre 2010, l'agent titulaire ayant bénéficié d'un avancement de grade en date du 1^{er} Août 2010

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la suppression du poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à compter du 1^{er} Septembre 2010.

2/ Financement du terrain multi-sport :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du plan de financement définitif concernant le terrain multisports. Le coût total du projet s'élève donc à 42 116.00 € HT. Le plan de financement définitif sera donc :

- Subvention du conseil régional : **4 000.00€**
- Subvention de la DDJS : **21 000.00€**
- Subvention du Pays Bourrian : programme Leader (aide européenne) : **8 692.80€**
- Autofinancement : **8 423.20€**

Soit un total de subventions de **33 692.80€**

Monsieur le Maire propose de valider le plan de financement définitif et propose de valider également les devis des entreprises pour lancer l'opération projetée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessus
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier aux mieux les intérêts de la Commune.

3/ Opérations comptables concernant le terrain multi-sport :

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement du chapitre 23 « Immobilisations en cours » au chapitre 21 « Immobilisations corporelles ».

En effet, le montant s'élève à 52.800€.

Le virement à effectuer est donc :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
21	2128	44	Autres agencements et aménagements de terrains	52800.00

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
23	2313	44	Constructions	-52800.00

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement du chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » au chapitre 13 « Subventions d'investissement ».

En effet, le montant s'élève à 29.692.80€.

Le virement à effectuer est donc :

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
13	1327	44	<i>Subvention d'équipement budget communautaire et fonds structurels</i>	8 692.80
13	1321	44	<i>Subvention d'équipement Etat et Ets nationaux</i>	21 000.00

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
16	1641	44	Emprunts en euros	-29 692.80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

4/ Objet : Attribution des subventions aux associations :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention d'un montant de 2 000.00 € reçue de l'association - OCCE Saint Projet - pour l'Ecole Élémentaire de Saint Projet avec le bilan de l'année scolaire 2009/2010.

Monsieur le Maire explique que comme les années précédentes, afin de pouvoir financer des projets pédagogiques mis en œuvre au cours de l'année scolaire, il est nécessaire d'accorder cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 2 000.00 € pour l'année 2010/2011.

Questions diverses :

Urbanisme : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la SAFER propose par le biais d'une convention de mettre à la disposition de la Commune une veille foncière avec un coût de 50€ HT par an et 20€ HT par notifications transmises.

Ne jugeant pas utile d'avoir ces renseignements au jour le jour, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette proposition.

Cimetière : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bornage des terrains prévus pour l'agrandissement du cimetière a été réalisé par le Cabinet Destacamps. Un exemplaire du plan de bornage a été adressé à Maître SERRES, notaire à GOURDON.

Logement école n°2 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement n°2 au dessus de l'école sera repris à compter du 1^{er} octobre. Cette location intervient après la publication d'une annonce dans le journal Paru-vendu.

Appartement de l'ancienne poste : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que celui-ci sera prochainement convoqué pour décider des travaux de rénovation concernant l'appartement de l'ancienne poste.

Fresque de l'école : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la responsable jeunesse de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane souhaiterait réaliser, aux vacances de Pâques 2011, le projet de fresque sur le mur du préau de l'école de la commune,

projet, qui avait été annulé au mois d'avril 2010. Elle nous transmettra la convention dans le courant de l'année 2011.

Vente Commune Saint-Projet/Gentilhomme : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la vente de la partie du chemin appartenant à la Commune de Saint-Projet à l'Hebrard du Presquié a été signée en date du 21 septembre. Le notaire nous a transmis un chèque d'un montant de 212,00€ équivalent au prix de la vente.

Réparation du tracteur : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tracteur de la Commune a nécessité des réparations. Des pièces concernant l'embrayage ont été changées et une chaîne du broyeur a été commandée.

Tout à l'égout : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que deux branchements de raccordement au tout à l'égout ont été demandés. Ces branchements ont été réalisés par les employés de la Commune.

PUP du Couderc : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention P.U.P (Projet Urbain Partenarial) concernant la participation pour le renforcement des réseaux est en cours pour le hameau du Couderc. Trois propriétaires sur quatre ont donné leur accord. Nous avons pu contacter le quatrième qui doit se déplacer à Saint-Projet à la fin du mois pour nous faire connaître sa décision.

Prochain Conseil Municipal le 20 octobre 2010 à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 22 heures 30